



NOTICE : INFORMATION UTILISATEUR

RÉGULAX

500 mg

RÉGULAX 500 mg agit pour un juste prix des médicaments. Il fait partie d'une série de médicaments prescrits pour traiter les affections d'un monde diagnostiqué malade.

Pour plus d'informations sur le traitement complet, adressez-vous à Médecins du Monde.
Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, c'est que le message est bien passé.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que le **RÉGULAX 500 mg** et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Comment le **RÉGULAX 500 mg** agit-il ?
3. Comment dois-je utiliser le **RÉGULAX 500 mg** ?

1. Qu'est-ce que le RÉGULAX 500 mg et dans quels cas est-il utilisé ?

Le 2 octobre 2020, l'Inde et l'Afrique du Sud demandaient auprès de l'Organisation mondiale du commerce, la levée temporaire des brevets sur les vaccins et les soins contre la Covid-19. Couplée au renforcement des capacités locales de production, celle-ci permettrait d'augmenter la production de ces vaccins, d'accélérer leur accès dans les pays en développement et ainsi combattre efficacement la pandémie mondiale de Covid-19. Pourtant, l'inaction des pays riches, influencés par le lobbying des entreprises pharmaceutiques, continue d'entraver les négociations internationales et entretient cette politique de la rareté et de l'indisponibilité.

Alors que l'Union européenne voit sa population entièrement vaccinée à plus de 70 %, la situation est beaucoup plus dramatique dans les pays en développement. En Afrique, le portrait est désolant : à peine plus de 4 % de la population est entièrement vaccinée.

Le **RÉGULAX 500 mg** agit pour un juste accès aux médicaments.

2. Comment le RÉGULAX 500 mg agit-il ?

Médecins du Monde lutte pour un accès aux traitements sans discrimination en :

- Contestant les brevets et monopoles abusifs sur les médicaments ;
- Agissant sur le marché du médicament par les outils du droit ;
- Proposant des modèles alternatifs de R&D pour mettre fin aux abus de brevets.

Le **RÉGULAX 500 mg** renforce l'État dans sa capacité à négocier des prix justes et transparents, ancrés notamment sur les coûts de recherche et développement.

Ce médicament encourage l'usage d'outils juridiques sur la propriété intellectuelle, inscrits dans le droit français, dans le but de contrebalancer le pouvoir exorbitant associé aux monopoles liés aux brevets, qui plus est lorsqu'ils sont abusifs. Un mécanisme de licence d'office permet ainsi, en cas de besoin en santé publique, de lever l'effet d'un brevet contre une rémunération équitable du détenteur.

Enfin, le **RÉGULAX 500 mg** favorise la coopération et fait de l'accès abordable et soutenable aux innovations thérapeutiques une composante obligatoire du pilotage des projets de R&D pour mettre fin aux abus de brevets et de monopoles.

3. Comment dois-je utiliser RÉGULAX 500 mg ?

Le **RÉGULAX 500 mg** est à prendre avec un grain de sel.

Bien que ce médicament soit fictif, les abus sur les prix, la propriété intellectuelle et la disponibilité des médicaments sont bien réels. Pour que nos actions puissent le rester aussi, nous avons besoin de vous.

Grâce à vos dons, Médecins du Monde continue son combat pour l'accès pour toutes et tous à des innovations thérapeutiques plus abordables, et répondant à de réels besoins, dans un système de santé pérenne.

Faire un don, c'est donner du sens à son engagement.

Pour faire un don :



ou rendez-vous sur :
[medecinsdumonde.org/
fr/agir-et-donner](https://medecinsdumonde.org/fr/agir-et-donner)

LE MONDE EST MALADE, À NOUS DE LE SOIGNER.